



# GLOSSAIRE

---

de données

# Sommaire

---

[1/ Structure juridique](#)

[2/ Etablissement](#)

[3/ Pôle](#)

[4/ Professionnel](#)

[7/ Unité\(s\)](#)

## **Corédacteurs :**

Pilar GARCIA MUNOZ, Région Aquitaine  
Corinne WLOSIK, Région Aquitaine  
Claude HARLICOT, Région Centre

Laurédana GOVINDIN, Région Guyane  
Eugénie CATANIA, Région Provence Alpes Côtes d'Azur  
Karine DEKHLI, Région Provence Alpes Côtes d'Azur

# 1/ Structure juridique

Champ	Définition longue
Nom *	De par son usage national il est important de respecter la nomenclature proposée ci-dessous : 1. Nom usuel 2. Identifier le type de la structure: - Centre hospitalier ville de référent Hôpital CH - Centre Hospitalier universitaire ville de référence CHU, - Clinique ville de référence CL - Polyclinique ville de référence PCL - Hôpital d'instruction des armées ville de référence HIA 3. Pas de ponctuation entre les différents libellés
Raison sociale	Nom de l'entité juridique. Figure obligatoirement dans les statuts de l'entité juridique
FINESS juridique	Identifiant FINESS de l'entité juridique à 9 caractères dont les 2 premiers correspondent au numéro du département
SIREN	Numéro unique d'identification attribué à chaque entreprise ou organismes par l'INSEE. Simple numéro d'ordre composé de 9 chiffres non significatifs (excepté pour les organismes publics où celui-ci commence par 1 ou 2)
N° de Référence	Identifiant unique dont le contenu est libre (à indiquer en l'absence de Finess ou Siren)
Statut juridique	Caractérise la situation juridique de la personne morale (source finess)
Adresse *	Adresse géo postale de l'entité juridique
Numéro	Numéro dans la voie
Numéro complément	Bis/Ter
Type de voie	Type de voie (avenue, rue, impasse .... cf liste)
Voie	Nom de la voie (sans le type de voie) ex : "de Paris" pour "avenue de Paris".
Compléments adresse	information de routage (BP/CEDEX/quartier)
Code postal	Code postal sur 5 positions.
Commune	Nom de la commune
Département	Département (liste déroulante)
Territoire	Territoire de santé
Pays *	Pays (liste déroulante)

## 2/ Etablissement

Champ	Définition longue
Nom*	Nom usuel de la structure géographique
Etablissement administratif	Identification de l'établissement géographique principal lorsque la structure juridique comporte plusieurs établissements géographiques.
Raison sociale	Nom de l'entité géographique. Figure obligatoirement dans les statuts de l'établissement
FINESS géographique	A chaque entité géographique/établissement est attribué un numéro FINESS à 9 caractères dont les 2 premiers correspondent au numéro du département d'implantation
SIRET	Numéro unique d'identification attribué à chaque entité géographique/établissement par l'INSEE. Ce numéro est un simple numéro d'ordre, composé de 14 chiffres non significatifs
Référence	Identifiant unique dont le contenu est libre (à indiquer en l'absence de Finess ou Siret)
Catégorie établissement	Cadre réglementaire dans lequel s'exerce l'activité de l'entité géographique
Niveau de maternité	Niveau 1 : sans complication Niveau 2a : avec unité de néonatalogie Niveau 2b : avec soins intensifs dans unité de néonatalogie Niveau 3 : avec réanimation néonatale
Activité de soins autorisée	Dans le domaine sanitaire les autorisations sont données à une entité juridique puis mise en œuvre dans un établissement.
Autorisation dialyse	Menu oui/non
Partenaires	Liste des établissements avec lesquels un partenariat a été constitué (dans le cadre des réseaux et des filières par exemple)
Convention coopération	Texte libre pour les titres des conventions de coopération
Participation au service public	Pour les établissements privés relevant de la loi hospitalière, il indique si l'établissement participe au service public hospitalier et sous quelle forme. Ce champs n'apparaît ni dans la recherche, ni en consultation de l'établissement
Site internet	http://adresse site internet établissement
Adresse *	Adresse géo postale de l'entité géographique

Numéro	Numéro dans la voie
Numéro complément	Bis/Ter
Type de voie	Type de voie (avenue, rue, impasse .... cf liste)
Voie	Nom de la voie (sans le type de voie) ex : "de Paris" pour "avenue de Paris".
Compléments d'adresse	information de routage (BP/CEDEX/quartier)
Code postal	Code postal sur 5 positions.
Commune	Nom de la commune
Département	Département (liste déroulante)
Territoire	Territoire de santé
Pays *	Pays (liste déroulante)
Cartographie (géolocaliser)	Point GPS
Standard	Téléphone du standard de l'établissement. Privilégier un numéro appellable H24 pour les établissements de santé.
Direction	Téléphone de la direction
Fax	Fax de la direction
Email	Courriel de la direction de l'entité géographique
SAMU	Nom du SAMU du territoire de santé
Téléphone	Numéro d'astreinte administrative accessible H24
Fax	Numéro du fax accessible H24
Email	Courriel d'astreinte administrative
Logo	Image représentant le logo de la structure (A partir d'un fichier à télécharger).
Drop Zone H24	Zone d'atterrissage pour hélicoptère sur le site même (O/N)
Catégorie hélicoptères	<i>liste vide</i>
Particularités	Type de drop zone (liste déroulante)
Modalités d'activation	Procédure d'activation de la DZ
Modalités d'accès	Modalités d'accès à la DZ
Synchronisation SRVA	Données des formulaires urgences, SAMU, décès du site de veille sanitaire synchronisées oui ou non avec le ROR
Email pour défaut de saisie	Adresse mail sur pour non saisie des données du serveur de veille

## 3/ Pôle

---

Champ	Définition longue
Nom *	Nom du pôle au sein de la structure
Structure juridique *	Le pôle pouvant être multi-établissements, il est lié à la structure juridique.
Code pole	Code interne à l'établissement
Responsable du pôle	Chef de pôle ; la recherche s'effectue sur les professionnels déjà saisis et rattachés à l'établissement
Téléphone	Téléphone de contact du chef de pôle
Email	Email de contact du chef de pôle

## 4/ Professionnel

---

Champ	Définition longue
Nom	Nom usuel du professionnel (doit correspondre au nom indiqué sur la carte pour les professionnels porteurs de CPS)
Nom de naissance	Nom de naissance du professionnel (femmes mariées)
Prénom	Prénom (si composé, séparer par "-")
Sexe	Homme/Femme
Date de naissance	Au format JJ/MM/AAAA
Compte utilisateur activé	Seuls les professionnels dont le compte est activé peuvent se connecter au ROR
E-mail personnel	Mail de récupération du mot de passe du compte. Information est confidentielle, non diffusée sur le ROR.
Identifiant	Identifiant de connexion sur le ROR. Généré automatiquement et modifiable
Mot de passe	Mot de passe de connexion au portail ROR. Le mot de passe doit comporter 8 caractères au minimum, avec moins une minuscule, une majuscule, un caractère spécial (.,;-@#..) et un numérique.
Vérification	Vérification du mot de passe saisi précédemment.

Super-administrateur ROR	Cet indicateur ne concernent que les administrateurs. Tous les droits sont affectés au professionnel si ce champs est positionné. nota : cet indicateur n'est pas utilisé sur tous les ROR régionaux.
Mot de passe expiré	La valeur oui permet d'obliger l'utilisateur à changer son mot de passe lors de sa prochaine connexion.
ADELI	Numéro ADELI (Automatisation DEs Listes) Identifiant national pour les professionnels relevant du code de la santé publique, du code de l'action sociale et des personnes autorisées à faire usage du titre de psychologue
RPPS	Le RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de Santé) contient pour chaque personne référencée : un identifiant unique et pérenne (numéro RPPS) et un ensemble de données d'intérêt commun fiables et certifiées (par l'INSEE et par les Ordres, le service de santé des armées ou l'État). Le numéro RPPS suivra le professionnel tout au long de sa carrière. Il figure sur les ordonnances et les feuilles de soins, en ville comme à l'hôpital. Les données relevées dans le RPPS renseignent sur l'état-civil du professionnel, ses diplômes, leur date et lieu d'obtention, et les modalités d'exercice.
Identifiant National CPS	Numéro indiqué sur les cartes de professionnels (CPS, CPE ...), indispensable pour se connecter au ROR via la carte CPS
Identifiant SSO	<b>spécifique pour certaines régions (portail régional externe)</b>
Visibilité dans la recherche	Le professionnel n'apparaîtra pas dans les résultats de recherche
Spécialités	Spécialité ordinale
Compléments	Saisie libre pour complément de la spécialité ordinale.
Compétences particulières	Complètent ou précisent la spécialité (ex. gastroenterologie>proctologie); ajouter autant de compétences particulières que nécessaire
Etablissement	Etablissement de rattachement
Unités	Se limite aux unités déjà créés et rattachées à l'établissement. Le professionnel apparaîtra sur la fiche unité en visualisation.
Qualifications	Champ ouvert à tous les professionnels
Equivalent temps plein	Quotité de travail dans l'établissement. Permet également d'identifier l' « activité libérale » et l'intervention «sur appel »
Adresse email dans l'établissement	Mail de contact du professionnel dans l'établissement
Téléphones	Extra : appelable de partout, Intra : numéro de poste interne. Cette information est visible sur la fiche du professionnel

## 7/ Unité(s)

---

<b>Champ (ou alias)</b> Ordre alphabétique	<b>Définition longue</b>
Accessibilités	Accessibilité des bâtiments et services proposées aux personnes en situation de handicap physiques ou mentales, ou en incapacité physique temporaire
Accompagnement vie sociale	Activités, animations proposées aux résidents
Personnels ressources accompagnement vie sociale	Personnel qui intervient sur la structure pour des prestations de confort ou d'accompagnement social
Accueil des urgences	Ouvert à un accès direct sans passage par le service d'urgence (UNV, USIC, urgences
Accueil des urgences (détails)	Modalité , procédure, protocole d'accès
Actes spécifiques	Un acte spécifique se définit comme une compétence médicale et/ou technique spécialisée qui complète une activité de soins.
Activites de soins	Correspond à un ensemble d'actions de soins homogènes diagnostic, suivi et traitement préventif, curatif ou palliatif ; ajouter autant d'activités que nécessaire
Agrément	Pour qu'une personne âgée hébergée puisse bénéficier des aides financières publiques, il est nécessaire de vérifier que l'établissement a bien reçu les agréments correspondants
Ajouter des pièces jointes	Ex. plan d'accès ; horaires d'accueil ; outils de communication tels dépliants; etc.
Antidote	Stock d'antidotes du service de pharmacie hospitalière, disponible pour les services d'urgence ou Samu/Smur
Autre patientèle	Texte libre pour compléments sur les patients
Avis de télémédecine	Outil permettant de donner/recevoir un avis télémédecine



Avis de télémedecine (détails)	Texte libre de description du dispositif en place (procédure, protocole ...)
Code unite médicale	Code unité (UF ou UM) interne à l'établissement
Conditions d'admission	Pré-requis à l'admission
Conventionnement	Complément d'information sur les conventions passées par l'établissement (nom, conventionnement ...)
Coûts supplémentaires	Description des couts restants à charge du résidents en fonction des prestations offertes (ex coiffure, téléphone, internet,pédicure ...)
Date agrément services vétérinaires	Autorisation à préparer des repas
Dénomination locale	Nom d'usage de l'unité dans l'établissement, en majuscule
Tarif dépendance GIR 1-2/jour	Tarif en fonction du GIR (Groupe Iso Ressource)
Tarif dépendance GIR 3-4/jour	Tarif en fonction du GIR (Groupe Iso Ressource)
Tarif ticket modérateur GIR 5-6/jour	Tarif en fonction du GIR (Groupe Iso Ressource)
Discipline	Correspond à un regroupement de spécialités, destiné à faciliter la recherche et le peuplement du ROR
Autres équipements	Ressource matérielle médico-technique spécialisée qui permet la réalisation d'une activité de soins ; ajouter autant d'équipements que nécessaire
Equipements spécifiques	Un équipement spécifique correspond à une ressource matérielle médico technique qui permet la réalisation d'une activité de soins.
Filières de prise en charge	Description d'un dispositif de prise en charge décliné en différentes activités, acteurs et moyens
Habilitations	Habilitation à accueillir des bénéficiaires percevant des aides financières pour l'hébergement
Tarif hébergt double/jour	Tarif d'hébergement en chambre double
Tarif hébergt indiv/jour	Tarif journalier d'hébergement en chambre individuelle
Plages horaires d'accueil des visites	Plages horaires d'accueil des visites
Horaires de fonctionnement	Horaire d'ouverture
Hospitalisation directe	Hospitalisation non programmée d'un patient sans caractère urgent

Hospitalisation directe (détails)	Texte libre pour synthèse de la procédure d'accès direct (ex. sur appel du cadre du service, ...)
Informations complémentaires	Texte libre pour toute information complémentaire concernant l'offre de soins proposée
Lits spécialisés	Lits équipés pour l'accueil de patients spécifiques (contaminé, isolement, stérile ..)
Modalités d'accès	Etage, salle, n°
Modalités de tarifications	Détail des conditions de tarification
Modes de prise en charge	Un mode de prise en charge se définit par une organisation quant à la durée de prise en charge (ex hospitalisation de jour, de semaine, ...) et le niveau de soins (réa, soins intensifs, ...).
Nombre	Nombre en stock
Nombre de lits	Nombre de lits installés d'hospitalisation complète ou de semaine
Nombre de places	Nombre des places en hospitalisation partielle (accueil de jour ou nuit/ activités en ambulatoire) installées
Capacité d'accueil	Capacité d'accueil en nombre de places
Nombre de places installées	Nombre de places installées en hébergement
Offre soins (descriptif)	Prestations et actes de soins à disposition des résidents
Personnels ressources soins	Personnel médical et paramédical qui intervient sur la structure
Offres d'hébergement (descriptif)	Prestations et équipements à disposition des résidents
Personnels ressources hébergement	Personnel non médical qui intervient sur la structure (hôtellerie, gestion...)
Partenariat	Collaboration avec des organismes, structures, organisations externes
Patientèles	La patientèle décrit les classes d'âges des patients accueillis.
Plateau technique	Ressources à disposition (locaux, équipements, matériel ...)
Pôle	Pôle de rattachement (doit avoir été créé en amont)
Poste de déchoquage	Capacité d'accueil totale des SAUV (salle d'accueil d'urgence vitale). Lien avec le plan blanc.
Public accueilli - femme	Accueil des femmes (O/N)

Public accueilli - homme	Accueil des hommes (O/N)
Public accueilli - indifférent	Accueil homme ou femme indifféremment (O/N)
Public accueilli - type	Précisions sur le public accueilli
Qualifications des locaux d'hospitalisation	Prestations et équipements à disposition des patients
Solutions alternatives si pas d'accessibilité	Solutions mises en place pour pallier à la non accessibilité des bâtiments
Spécialités	Notion élargie de la spécialité médicale portée par les professionnels de santé, on parle ici de spécialité d'unité qui se définit par une famille d'activité de soins homogènes; ajouter autant des spécialités que nécessaire
Tarif héberge aide sociale/jour	Tarif
Tarif global -60 ans/jour	Tarif
Tarif global +60 ans/jour	Tarif
Tarif héberge nuit	Tarif
Type d'unité	Découpage de la structure par type d'organisation. Le contenu du formulaire variera selon le type d'unité choisi.
Types de prise en charge	Description des activités prises en charge
Zones d'intervention	Zone géographique d'intervention